

Métier

AFF PUBLIQUES ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Évolutions possibles

Au sein du métier

- [DELEGUE AU DEVELOPPEMENT REGIONAL IV.B \(H/F\)](#)
- [DELEGUE TERRITORIAL DU GROUPE IV.A \(H/F\)](#)
- [DELEGUE REGIONAL DU GROUPE IV.C \(H/F\)](#)

Raisons d'être

Le métier « affaires publiques et relations institutionnelles » est un métier de représentation des activités de l'entreprise auprès des publics externes afin de présenter une vision unitaire de l'entreprise, de porter et de défendre sa stratégie et ses intérêts vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Il intègre également une forte dimension d'ingénierie territoriale et de projet, nécessitant maîtrise de l'action publique et de ses mécanismes, compréhension des écosystèmes publics, parapublics et partenariaux, ainsi que de leurs environnements.

Missions

Piloter les relations institutionnelles

Connaissance des parties prenantes externes et notamment publiques / expertise métier et action publique/ relations publiques et externes /pilotage des plans d'action et des plans de rencontres / Animation des réseaux de contributeurs et de référents internes. Création, intégration et entretien de réseaux d'influence externes.

Coordonner la stratégie de l'entreprise vis-à-vis des parties prenantes externes

Coordination des parties prenantes internes / élaboration d'une stratégie et d'un positionnement global à l'échelle de l'entreprise / Conseil et accompagnement en matière de déploiement /Ingénierie de projet.

Impulser et soutenir le développement de l'entreprise

Détection des besoins/opportunités et projets de développement publics et territoriaux au service de l'entreprise.

Identification de partenariats potentiels en lien avec les acteurs locaux, y compris socio-économiques.

Territorialisation de l'approche sur les axes stratégiques.

Promotion du positionnement et des solutions de l'entreprise auprès des cibles de clients / institutionnels / autorités.

Professionnaliser l'activité de représentation d'intérêts et contribuer à la maîtrise des risques

Contribution à l'enjeu de lisibilité des organisations et à la légitimité des représentants d'intérêts – maîtrise de l'environnement juridique, réglementaire, législatif et du cadre déontologique de l'action institutionnelle et publique de l'entreprise.

Maîtrise de l'environnement marché (benchmark et concurrence).

Crédibilité et efficacité des actions de lobbying et de contribution

Environnement de travail

Lieu de travail

Siège

Direction ou délégation régionale ou départementale.

Direction Europe ou international.

Direction en business development.

Contraintes spécifiques

Métier nécessitant une importante disponibilité / un travail personnel de veille et d'actualisation permanente des connaissances / Capacité à manager fonctionnellement sans lien hiérarchique avec les clients internes.

Posture dirigeante, hauteur de vue et vision stratégique.

Facteurs d'évolution du métier

Externes

Evolutions réglementaires, législatives en matière d'aménagement et de développement territorial.

Maîtrise des risques – forte évolution de l'encadrement de la transparence des activités publiques .

Développement de la logique partenariale, y compris public-privé dans l'action publique.

Fort enjeu de différenciation territoriale de l'approche institutionnelle et publique et orientation client.

Internes

Fort enjeu de développement de la transversalité et de construction d'un positionnement unitaire de l'entreprise.

Simplification des organisations.

Professionnalisation des métiers.

Enjeu de développement business sur les axes stratégiques de l'entreprise dans un contexte de transformation de l'économie et de la société.

Famille

Filière

strategie rse relations publiques et territor

Répartition des effectifs

- □
Groupe - siege

- □
Bgn reseau

- Bgn numerique

- □
Services-Courrier-Colis

Effectif du métier

De 100 à 249